Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID: 084-218400422-20250923-DE\_49\_2025-DE



# Afférents En exercice Conseil Municipal Présents exprimés

Date de la convocation

19.09.2025

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

# Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 23 septembre,

À 20 heure et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.** 

### Présents:

### Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU,  $1^{\text{er}}$  Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN,  $2^{\text{ème}}$  Adjointe, M. Thierry BENOIT,  $3^{\text{ème}}$  Adjoint, M. Philippe ANGELETTI,  $4^{\text{ème}}$  Adjoint.

### Conseillers municipaux:

M. Jérémy BONIOL, M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.

<u>Absents /Excusés</u>: Mme Claudie BLANC, Mme Louisette PERROTIN, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Anne-Marie DAUPHIN.

### Délibération n°49/2025

## Objet: Rapport d'activités 2024 COTELUB

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport d'activités 2024 de COTELUB, lequel a été adopté lors de la séance du Conseil Communautaire du 12 juin 2025.

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Indique, avoir pris connaissance du rapport d'activités 2024 de COTELUB.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID: 084-218400422-20250923-DE\_49\_2025-DE

Décision adoptée à l'unanimité

Vote:
Pour: 15
Contre: 0
Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance Mme Anne-Marie DAUPHIN 2<sup>ème</sup> Adjointe A Cucuron, le 26.09.2025 Le Maire Philippe EGG



<u>Publiée le</u>: